

LES ASSOCIATIONS DE TRAVAIL AUTOUR D'UNE PRODUCTION

Parlons...
travail!

L'exploitation :

- 2006
- ferme Aladel : 30 vaches laitières pour une production de 250 000 litres
- ferme Aulié : 50 vaches laitières pour une production de 400 000 litres

2007 regroupement en GAEC

Aujourd'hui : 120 vaches présentes pour un volume annuel de 1,1 millions de litres



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOT

Siège Social
CHAMBRE D'AGRICULTURE
430 avenue Jean JAURES
CS60199
46004 CAHORS CEDEX 9
Tél. : 05 65 23 22 21
Fax : 05 65 23 22 19
Email : accueil@lot.chambagri.fr

Jean-Claude Aladel, Clément et Sylvain Aulié à Peyrilles

Eleveurs laitiers sur des fermes voisines distantes de deux kilomètres, Jean-Claude Aladel, Clément et Sylvain Aulié pratiquaient la même production et avaient l'habitude de travailler en commun pour les foins ou les ensilages : « nos exploitations sont mitoyennes et nous avons déjà des outils en copropriété comme du matériel de fenaison et même un tracteur.

On se connaissait donc bien pour partager les mêmes occupations et les mêmes contraintes de travail... ». En 2007, Jean-Claude Aladel avait



La formule GAEC permet de mieux préparer la pérennité de la ferme avec le renouvellement progressif des associés. Ainsi, Sylvain Aulié va partir à la retraite et sera remplacé en 2019 par l'installation d'Arthur Aladel, le fils de Jean-Claude Aladel.



fini d'amortir son bâtiment mais devait réaliser une nouvelle mise aux normes. Parallèlement, la famille Aulié venait d'installer Clément et de construire une stabulation aux normes « nous avons alors réfléchi à la mise en commun de nos exploitations et décidé de nous mettre en GAEC. *Sur ce type de production très astreignante et nécessitant de lourds investissements, travailler seul devient vraiment compliqué. A trois actifs, on peut se répartir les tâches et les astreintes (traite, soins aux animaux...) ce qui change le quotidien...* ». Ils regroupent donc progressivement leurs deux troupeaux après avoir agrandi la stabulation et mis les bâtiments aux normes. Ils se répartissent les tâches en fonction des affinités de chacun et organisent les tours d'astreintes. Sur le plan financier, cette nouvelle organisation a nécessité le rééchelonnement des prêts bancaires pour répartir la charge sur le GAEC.

L'avis du conseiller agricole

Grégoire Mas souligne : « La Chambre d'Agriculture a accompagné la démarche de ces agriculteurs en organisant des rencontres sur les possibilités de regroupement : (arrêt Ballmann, GAEC...) et en leur fournissant informations et exemples déjà en œuvre.

UN ATELIER NOIX À 4 PRODUCTEURS

MM Delvert, Caminade, Goudoubert et Valette, à Floirac

Quatre producteurs de noix de la commune de Floirac, MM Delvert, Caminade, Goudoubert et Valette, ont décidé de se regrouper pour investir sur les équipements collectifs nécessaires à leurs ateliers nucicoles. Etant voisins et ayant leurs vergers dans un rayon d'un kilomètre autour de Floirac, ils ont progressivement acquis en copropriété tout le matériel nécessaire. Georges Delvert précise « Nous avons commencé à investir en commun avec le premier secoueur de noyers il y a très longtemps. En 1994, au moment de



4 exploitations :

- 30 ha, 15 ha, 13 ha et 10 ha de noyers

Production 2018 :

- 200 tonnes de noix conditionnées à l'atelier commun et livrées



La mise en commun de l'atelier permet d'avoir du matériel et des outils performants afin de réduire le temps de travail tout en optimisant les coûts.

Le travail sur les noix est principalement réalisé par nous-même avec le complément de trois saisonniers au moment de la récolte. Cette organisation nous a permis de bien maîtriser les coûts de récolte et de conditionnement des noix... »



L'avis du conseiller agricole

Lydie Leymarie-Lachaud insiste sur cette maîtrise des coûts en noix : « Les coûts d'amortissement représentent de 39 à 78 centimes d'euro par kilo des systèmes intensifs spécialisés aux systèmes traditionnels. L'optimisation des équipements productifs, notamment de récolte est donc un élément économique essentiel... »

Service Territoires

Chambre d'Agriculture
430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46 004 CAHORS cedex

Tél. : 05 65 23 22 11

Mail :
territoires@lot.chambagri.fr